

Solidarité Turquie - Syrie Un mois après les séismes, l'engagement de la Fondation de France

Le 6 février 2023, deux séismes d'une ampleur inédite touchaient la Turquie et la Syrie, causant la mort de plus de 50 000 personnes. Pour venir en aide aux milliers de familles touchées par ces séismes, la Fondation de France a lancé un appel à la générosité.

En un mois, grâce à la générosité des donateurs, 7,5 millions d'euros ont été collectés et une dizaine de projets d'associations locales soutenus.

Chaque semaine, la Fondation de France identifie, aux côtés de son comité d'experts bénévoles, de nouveaux projets, dans un double objectif : **agir dès maintenant en répondant aux besoins de première nécessité, et dans la durée, en accompagnant les populations de façon durable** (relance de l'activité économique, réhabilitation des bâtiments collectifs, éducation, soutien psychosocial, etc.).

L'enjeu est d'assurer la meilleure utilisation possible de ces dons **en ciblant les personnes les plus vulnérables, en s'appuyant sur des partenaires locaux solides et fiables et en travaillant en bonne intelligence avec les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales.**

Les axes et principes d'intervention de la Fondation de France : agir dès maintenant et dans la durée :

- **Répondre aux besoins prioritaires des personnes les plus vulnérables : mise à l'abri, aide alimentaire, santé...**
- **Au-delà de l'urgence, et une fois l'intervention des urgentistes terminée, répondre aux besoins dans la durée :** réhabilitation de bâtiments collectifs (écoles, centres de santé, centres communautaires), relance des activités économiques notamment agricoles, commerces..., éducation (reconstruction d'écoles, soutien financier aux familles pour la scolarité des enfants...), soutien psychosocial, prise en charge des traumatismes...
- **S'appuyer sur les associations locales ou implantées localement**, qui connaissent le territoire et pourront continuer à agir dans la durée auprès des personnes qui en ont besoin.
- **Agir en complémentarité et coordination avec les autres acteurs de l'aide humanitaire**, en privilégiant les zones qui bénéficient moins des autres aides : les zones rurales par exemple, qui ont été dévastées et qui sont beaucoup moins soutenues que les zones urbaines.
- **Adapter les réponses** aux réalités diverses des territoires impactés.

Quelques exemples d'actions soutenues :

→ **UOSSM Turquie**

Fourniture de matériel médical et soutien financier aux hôpitaux du Nord de la Syrie qui doivent faire face à l'afflux massif de blessés lourds venus de toute la région.

→ **Syrian Women Association**

Fourniture de tentes aux familles syriennes les plus démunies et sans abri depuis les séismes.

→ **Needs Maps**

Soutien du projet **Earthquake Recovery for Turkey** prévoyant achat et distribution d'aide humanitaire, notamment à Adana, Hatay, Gaziantep, Kahramanmaraş et Adıyaman. Mise à l'abri dans des conteneurs et organisation de collectes de dons en nature. A plus long terme, Needs Maps fournira une aide psychologique et économique aux victimes.

→ **Yuva Dernegi : Conditional Cash Assistance to Earthquake Survivor Girls**

Distribution de cash aux familles vulnérables les plus affectées par le tremblement de terre en Turquie. Cette aide sera principalement utilisée pour renforcer le soutien accordé à des familles qui bénéficiaient d'une bourse pour maintenir l'accès aux études des jeunes filles de 11 à 17 ans. Dans un premier temps, 90 familles sont concernées.

→ **Kafkas Vakfi et KAFFED**

Le soutien de la Fondation de France permettra aux deux organisations circassiennes, Kafkas Vakfi et KAFFED, de mettre en place, avec un réseau de 1500 bénévoles, un projet d'aide aux communautés turques des zones rurales affectées par la catastrophe. Le projet comprend des **aides d'urgence, d'hébergement et d'alimentation, ainsi que du soutien psychosocial**.

Une première mission de la Fondation de France est en cours en Turquie pour rencontrer les acteurs déjà soutenus et d'autres partenaires potentiels. De nombreuses associations ont été elles-mêmes touchées par les séismes et leurs capacités doivent être renforcées (recrutement de personnel, rénovation de locaux...) pour leur permettre, avec leur réseau de bénévoles, d'assurer les missions qui leur sont confiées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Fondation de France :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-urgences/seismes-turquie-syrie>

A propos de la Fondation de France

La Fondation de France intervient en post-urgence depuis plus de trente ans. Elle a été l'un des acteurs majeurs après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les séismes en Haïti depuis 2010, le séisme au Népal en 2015 et les ouragans aux Antilles en 2017. Dernièrement, elle s'est mobilisée en Syrie et au Liban en 2020, ainsi qu'en Ukraine depuis 2022. Elle a démontré son expertise pour répondre aux besoins des personnes sinistrées, notamment en accompagnant sur le plan psychologique les plus touchées, en aidant les plus vulnérables à reconstruire leurs maisons et en participant à la relance de l'activité économique. La Fondation de France assurera aussi longtemps qu'il le faudra le suivi des projets soutenus. Les informations sur les actions menées et les bilans seront mis en ligne sur le site internet www.fondationdefrance.org.

Contact presse :

Fondation de France - Agathe Djelalian - presse@fdf.org / 07 86 48 75 82

The desk - Laurence de la Touche - laurence@agencethedesk.com / 06 09 11 11 32